

# L'IMPACT

CHEMINS EN TÊTE



JOYEUSES FÊTES DE L'ASSOCIATION CANADIENNE DES LÉSÉS CÉRÉBRAUX

## La gagnante de la bourse d'étude 2009 de l'ACLIC reçoit un prix

Le 17 septembre, Akira Peters s'est vue offrir une bourse de l'ACLIC et elle a pu consacrer une courte pause dans le déroulement de ses études qu'elle effectue au Saskatchewan, afin de pouvoir accepter la « récompense du courage » au nom de l'hôpital de réadaptation Glenrose à Edmonton en Alberta. Pour la première fois, la Fondation Glenrose a mis en compétition la récompense à plus qu'un seul patient et Akira était l'un des six récipiendaires de la récompense 2009 sur le courage.

Akira s'est vue attribuer la récompense par une équipe du personnel de Glenrose composée de neuropsychologues qui se sont occupés d'elle, d'un travailleur social et d'un thérapeute en activités récréatives. Akira a ressenti l'acceptation de cette récompense comme étant un grand honneur et ses parents l'ont accompagnée à Edmonton pour l'événement.

Afin de célébrer la récompense dans un style bien à elle, celle-ci a organisé une réception d'après soirée dans un centre local pour les lésés cérébraux qui a pour nom « Networks Activity Center ». C'est un endroit qui a été essentiel pour sa réadaptation. Elle voulait avoir l'occasion de célébrer sa récompense avec tous les survivants qu'elle avait rencontrés pendant sa réadaptation et le « Networks Activity Center » a su offrir un environnement à la fois très sécuritaire et agréable pour tous.

L'ACLIC souhaite féliciter Akira sa récompense et lui souhaite bien d'autres succès.



*Akira avec sa mère Gayle Hanson et son père Lance Peters.*





Brain Injury Association of Canada  
Association canadienne des lésés cérébraux

Publié par  
L'Association canadienne  
des lésés cérébraux

Éditeur en chef  
Barb Butler

Infographistes  
"Les Chaps" à PDM

Comité des communications  
Barb Butler (présidente du comité)  
Yvan Teasdale  
Jane Warren

Fiers commanditaires de  
l'Association canadienne  
des lésés cérébraux

INSURANCE BUREAU  
BUREAU D'ASSURANCE  
OF CANADA DU CANADA



Soins et Services à Domicile  
**wecare**<sup>INC/™</sup>  
Home Health Services

Je voudrais débiter en félicitant Richard Kinar, fervent partisan et président de notre comité sur la sécurité et le port du casque, pour avoir reçu le prix de la Fondation Pashby sur la prévention des blessures. Vous trouverez un article concernant l'attribution de cette récompense dans le présent bulletin.

Comme vous le verrez également, il se passe beaucoup de choses dans le monde des personnes atteintes de lésions cérébrales acquises. L'Association canadienne des lésés cérébraux et moi-même sommes très heureux de voir apparaître un guide traitant de la sécurité liée au port du casque dans la parution de décembre du magazine Canadian Living. Dès que les pistes de ski s'ouvrent au public et que la saison de hockey bat son plein, nous encourageons tout un chacun à apprécier les sports d'hiver mais nous voulons que vous le fassiez de manière sécuritaire. Veuillez vous assurer que vous et votre famille êtes en possession de l'équipement de sécurité approprié.

Le temps des fêtes approche rapidement et avec lui la fin de l'année. Nous vous demandons de prendre en compte l'action de l'Association canadienne des lésés cérébraux pendant que vous serez en train d'établir votre liste de dons pour le temps des fêtes et la fin de l'année. Notre organisation dépend entièrement de la générosité de nos donateurs et de nos commanditaires. Nous n'obtenons aucun financement provenant d'un quelconque niveau de gouvernement, et afin de continuer notre travail dans l'éducation et la prévention, nous avons besoin de votre appui. Nos succès sont entièrement liés à la générosité de nos amis et partenaires au sein de la communauté envers qui nous sommes plus que reconnaissants.

D'une manière plus générale, le conseil d'administration et le personnel de l'Association canadienne des lésés cérébraux vous souhaitent à vous et à ceux que vous aimez un merveilleux temps des fêtes en toute sécurité !

Shirley Johnson, Présidente



## Message de notre Rédactrice-en- chef – Barb Butler



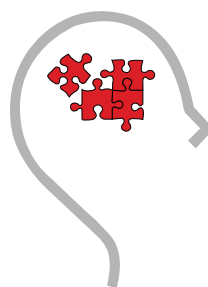
Bienvenue dans le cadre de cette publication d'Impact qui coïncide avec la fin de l'année 2009. Je trouve que décembre, comme vous devez le penser vous aussi, est un mois qui file très rapidement avec la préparation de la saison des fêtes. Au milieu de la hâte et de l'agitation du moment, je voudrais remercier tous les lecteurs de cette publication et de celle qui existait antérieurement (le « brain train ») pour vos commentaires et votre soutien.

Je voudrais également remercier Steve Walters de Profile Direct Marketing pour son talent, sa patience et sa superbe éthique professionnelle ; le directeur général de l'association, Harry Zarins, pour son dur labeur accompli, sa vision des choses et son dévouement ; notre présidente du conseil d'administration, Shirley Johnson, pour sa persévérance et son amitié indéfectible ; et chaque membre du conseil et représentants provinciaux pour leurs contributions tout au long de l'année.

L'année 2010 est très prometteuse pour l'ACLIC.

Passez un beau temps des fêtes, plein de chaleur humaine, de belles merveilles et rempli d'amour.

Et surtout soyez prudents !



Brain Injury Association of Canada  
Association canadienne des lésés cérébraux

*Pour faire un don à*

## **P'ASSOCIATION CANADIENNE DES LÉSÉS CÉRÉBRAUX**

1. Veuillez remplir le formulaire ci-dessous et l'envoyer avec votre chèque ou numéro de carte de crédit à l'Association canadienne des lésés cérébraux  
155 rue Queen, bureau 108, Ottawa ON K1P 6L1
2. Appelez le 613-762-1222 pour faire un don par carte de crédit
3. Faites un don en ligne au [www.canadahelps.org](http://www.canadahelps.org)

Des reçus pour fins d'impôt seront émis pour les dons de 20 \$ et plus.

Si vous souhaitez faire un don pour une personne, nous serons heureux de faire les arrangements pour vous.

**Nom :** \_\_\_\_\_

**Adresse :** \_\_\_\_\_

**Courriel :** \_\_\_\_\_

**Carte de crédit**    Visa     Mastercard

Numéro \_\_\_\_\_ Expiration \_\_\_\_\_

Nom sur la carte \_\_\_\_\_

Signature \_\_\_\_\_

Ceci est un don pour \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Veuillez émettre un reçu d'impôt en leur nom  mon nom

# Message de notre directeur général Harry Zarins



Harry Zarins

L'année 2009 arrive à sa fin et nous devrions faire étalage et célébrer nos réalisations. Laissez-moi en énumérer juste quelques-uns : nos « Hawaiian Oyster Odysseys » continuent à se développer en nombre toujours plus important, ainsi que la participation et la sensibilisation par rapport aux lésions cérébrales acquises au sein de la classe des politiciens et du public; l'ACLC s'est exprimée devant deux commissions parlementaires représentant tous ceux atteints de lésions cérébrales acquises et la promotion de sa prévention a été faite; notre site Web continue d'être une source d'information avec une visite du public qui a triplé en 2009; notre conférence annuelle a atteint sa pleine capacité à la Villa St. Martin avec plus de 100 personnes présentes, ce qui a doublé le nombre par rapport aux années précédentes; l'ACLC est invitée par les médias à donner son opinion sur un certain nombre de sujets et ceci a été récemment développé dans la publication de décembre de la revue Canadian Living; les grands efforts pour promouvoir la prévention et le plaidoyer pour ceux qui sont affectés par des lésions cérébrales se développent dans nos différentes provinces à travers le Canada, avec des félicitations spéciales pour l'Île du Prince-Édouard et le grand travail de Ken Murnaghan. La liste ne cesse de grandir. Le Dr. Hedy Fry continue inlassablement ses efforts en notre nom et grâce à Ian Young qui a su apporter la sensibilisation nécessaire aux lésions cérébrales acquises, grâce à sa traversée en train à travers le Canada.

Nos relations avec nos membres de la communauté des lésions cérébrales acquises au Québec continuent de se développer, grâce aux efforts de Yvan Teasdale et de Guy Lemieux, du Regroupement des associations de personnes traumatisées craniocérébrales du Québec.

Que nous réserve 2010 ? En tant qu'association, nous devons continuer à nous développer, il doit en être de même pour nos associations provinciales. Nous devons nous développer financièrement avec l'appui

de nos partenaires. Pour se développer au niveau financier, nous ne pouvons pas dépendre du gouvernement ; nous devons sensibiliser nos politiciens localement, au niveau des provinces et du gouvernement fédéral. Quand je me projette dans le futur, je voudrais voir tous les survivants de lésions cérébrales acquises, ceux qui prennent soin d'eux et nos défenseurs, rassemblés le mardi 1er juin 2010 devant leurs assemblées législatives provinciales pour rencontrer leurs ministres de la santé et les informer des défis dont les survivants doivent faire face. J'espère avoir une réunion de groupe avec le ministre fédéral de la santé et finalement diffuser un article le mardi 1er juin dans chaque journal important au Canada au sujet des lésions cérébrales acquises. Il y a beaucoup plus à l'horizon et nos succès dépendront de la participation de nos bénévoles et de l'aide financière que nous pourrons obtenir à travers le Canada.

L'année 2010 donnera le jour à notre Conférence annuelle qui prendra racine à Régina, le 30 septembre et les 1er et 2 octobre. La planification est déjà en cours et nous souhaitons mettre en place une nouvelle norme. Un remerciement spécial doit être attribué à « Saskatchewan Health » pour leur précieux appui envers cette initiative.

Comme la saison des fêtes commence, laissez-moi vous souhaiter une *saison des fêtes pleine de santé et une bonne et heureuse nouvelle année pleine de prospérité.*

*Pour finir, un grand merci à tous nos commanditaires, aux fondations, donateurs, bénévoles, aux différents défenseurs et à vous tous : tous mes meilleurs vœux pour la saison des fêtes et la nouvelle année.*

**QUE DIEU VOUS BÉNISSE TOUS !**



## L'ACLC soumet un mémoire au Comité permanent des finances en consultations prébudgétaires 2009

Par Yvan Teasdale

Le 5 novembre l'ACLC était représenté par Harry Zarins, directeur général et Yvan Teasdale, président du comité des relations gouvernementales et des affaires publiques lors d'une présentation d'un mémoire au Comité permanent des finances en consultations prébudgétaires 2009. Le mémoire se veut d'améliorer la qualité de vie des Canadiennes et des Canadiens touchés par une lésion cérébrale acquise et à promouvoir la prévention de ces traumatismes.

Le mémoire identifiait qu'un thème revient fréquemment dans les rapports de santé nationaux à l'effet qu'un investissement dans des programmes de prévention réduira le coût des soins de santé à long terme qui doivent être donnés aux personnes ayant subi une lésion

cérébrale évitable.

Le mémoire de l'ACLC demande au gouvernement fédéral de faire montre de leadership dans la mise en œuvre de ce qui suit :

- Créer et mettre en œuvre **un programme national d'homologation des casques de sport**
- soutenir **un programme d'éducation national** sur la sécurité et les casques
- mettre sur pied et financer **une banque de données nationales des traumatismes crâniens**
- élaborer et financer une **stratégie nationale relative aux survivants de traumatismes crâniens**
- élaborer un **programme national de**

**gestion des commotions cérébrales** destiné à éduquer les parents, les athlètes, les entraîneurs, les leaders du domaine des sports et le personnel médical sur les effets à court et à long terme des commotions cérébrales répétitives de même que sur la manière de prévenir les commotions cérébrales grâce à du matériel homologué, des modifications des règlements et leur mise en application.

Le message de l'ACLC a été bien reçu par les membres du comité. Ceci s'avère une étape importante à promouvoir la cause des lésions cérébrales et à promouvoir la prévention de ces traumatismes aux décideurs politiques.

Vous pouvez lire le mémoire au complet en consultant notre site web au [www.biac-aclc.ca](http://www.biac-aclc.ca).

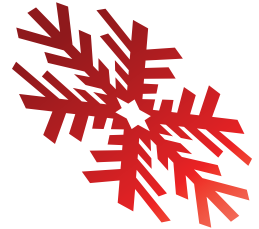


REGROUPEMENT DES ASSOCIATIONS  
de Personnes Traumatisées Cranio-Cérébrales du Québec

Casse-toi pas la tête!



## Des nouvelles du Québec



**Guy Lemieux**  
**RAPTCCQ**

D'abord, j'aimerais souligner l'initiative du BIAC d'offrir un contenu en français dans la publication l'Impact et le remercier pour nous avoir invité à y écrire un article. Sur une note un peu plus personnelle, je travaille, depuis mars 2009, au Regroupement des associations de personnes traumatisées craniocérébrales du Québec (RAPTCCQ). J'assume en quelque sorte la permanence du Regroupement. Maintenant, vous savez tout de moi.

Pour cette première chronique, je vous propose d'abord un tour d'horizon rapide de l'organisation, au Québec, des services destinés aux personnes vivant avec un traumatisme craniocérébral (TCC) dans une perspective communautaire.

Organisme à but non lucratif, le Regroupement a pour mission de défendre et de faire la promotion des droits et des intérêts des personnes vivant avec les conséquences d'un traumatisme crânien et leurs proches. À cela, s'ajoutent des activités de sensibilisation qui mettent l'accent sur la prévention.

Le RAPTCCQ est constitué de 13 associations régionales à but non lucratif, couvrant l'ensemble du Québec, dont la mission est d'offrir des services aux personnes traumatisées crâniennes et à leurs proches. Ces associations ont été désignées par le réseau de la santé et des services sociaux du Québec comme étant les plus habilitées dans les mesures de soutien et d'intégration sociale à accompagner les victimes d'un traumatisme craniocérébral (TCC). De plus, elles font partie intégrante du réseau de continuum de soins et de services intégrés en traumatologie dont s'est doté le ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec.

Fait unique au Canada, les associations membres du RAPTCCQ ont un protocole d'entente avec la Société d'assurance automobile du Québec pour offrir des services aux accidentés de la route ayant subi un TCC modéré ou sévère après leur séjour en centre de réadaptation.

### **Semaine québécoise des personnes vivant avec un TCC**

Depuis huit ans, dans la 3e semaine du mois de mai, le RAPTCCQ et les 13 associations tiennent une *Semaine québécoise des personnes traumatisées craniocérébrales*. En 2010, cette semaine aura lieu du 16 au 22 mai.

Au cours de cette semaine, les associations régionales organisent

différentes activités de sensibilisation visant le public en général, les jeunes en particulier. Par le biais de témoignages de personnes ayant subi un TCC, on y parle de prévention, en axant sur les conséquences graves que peut avoir un comportement à risques sur les routes, dans les sports ou ailleurs. On y tient aussi des activités, comme des expositions culturelles, qui viennent mettre en valeur le potentiel des personnes vivant avec un TCC. Enfin, on souligne le rôle essentiel joué par les associations auprès des personnes vivant avec un TCC. Fait à souligner, bon nombre d'activités se font en collaboration avec d'autres partenaires.

Pour sa part, le RAPTCCQ, en 2010, tiendra une conférence de presse pour souligner la Semaine québécoise et pour parler des enjeux qui préoccupent le milieu des personnes traumatisées craniocérébrales.

### **Les liens avec le BIAC**

Ces derniers mois, le Regroupement a intensifié ses efforts pour tisser des liens avec différents partenaires. Il y a une maxime en français que nous essayons de mettre de l'avant : « *Tout seul, on va plus vite ; ensemble, on va plus loin.* » À cet égard, par l'entremise et l'initiative de M. Yvan Teasdale, des liens ont été développés entre le BIAC et le RAPTCCQ.

Pour l'instant, il y a eu deux rencontres et de nombreux courriels ont été échangés entre les deux organisations. Nous sommes à regarder diverses collaborations possibles entre les deux organisations, dans la mesure de nos moyens et disponibilités. Notons, à titre d'exemple, que le BIAC a appuyé la position du RAPTCCQ dans le dossier du port du casque de vélo (voir site web du BIAC : [www.biac-aclc.ca](http://www.biac-aclc.ca)).

Harry (Zains) et Yvan ne manquent jamais une occasion de nous informer sur ce qui se passe au niveau canadien. Nous l'apprécions. Car si la culture, la langue et, probablement, les façons de faire sont différentes d'une organisation à l'autre, il n'en demeure pas moins que nous avons les mêmes préoccupations concernant les personnes traumatisées crâniennes. Et rappelons-nous que les expériences des uns (quelles qu'elles soient) bénéficient toujours aux autres.

À bientôt !

*Si vous avez des commentaires, n'hésitez pas à m'écrire à : [info@rapttcq.com](mailto:info@rapttcq.com). Je lis très bien l'anglais, je le parle beaucoup moins bien...*

# Harry Zarins rencontre Trevor Greene, Debbie Lepore et le capitaine Kevin Schamuhn



*Trevor Green avec la Gouverneure générale du Canada, Michaëlle Jean.*

Le dimanche 8 novembre, notre directeur général, Harry Zarins, s'est réuni pendant une heure avec Trevor Greene, Debbie Lepore et le capitaine Kevin Schamuhn à l'hôtel Lord Elgin à Ottawa. Au cours de l'échange, le groupe a discuté d'une série de sujets aussi divers que la réadaptation, la neuroplasticité, l'ACLIC, la sensibilisation accrue par rapport aux survivants de lésions cérébrales acquises, la prévention, les normes CSA pour les casques des forces armées, et pour finir, les problèmes de logement pour les survivants. Nous avons tous convenu qu'il y a encore beaucoup à faire pour mettre au courant le public au sujet des défis dont doivent faire face les survivants et leurs familles, ainsi que ceux qui prennent soin d'eux.

Après une heure de rencontre, Harry a lancé une invitation à Trevor et Debbie pour venir parler à notre conférence nationale de Regina en octobre 2010. Ils tous les deux convenu qu'ils y assisteront s'ils le peuvent.

Le lundi 9 novembre Trevor a reçu la nouvelle médaille du sacrifice des mains de la gouverneure générale, en compagnie d'un certain nombre de collègues et des membres de la famille de soldats canadiens décédés.

Au nom de l'Association canadienne des lésés cérébraux, nous voudrions remercier Trevor pour le travail qu'il a accompli envers le Canada et aussi le féliciter d'avoir reçu cette médaille.

Trevor a récemment atteint un nouveau palier au point de vue physique : il peut maintenant se tenir debout. Le Dr NorNorgrove Penny, de Victoria en Colombie-Britannique a effectué un acte chirurgical au niveau de ses tendons autour de la cheville, il pourra bientôt faire quelques pas et on espère le voir marcher sous peu.

C'était une réunion émouvante qui a, c'est certain, donné une nouvelle signification aux mots : espoir, courage, détermination et amour.



*Trevor Green avec le Capitaine Kevin Schamuhn*

# Association des lésés cérébraux de Nouvelle-Écosse : Plaidoyer en Nouvelle-Écosse

À l'automne 2005, l'Association des lésés cérébraux de Nouvelle-Écosse (BIANS) a procédé à une évaluation portant sur les besoins des personnes souffrant de lésions cérébrales acquises et de leurs familles, évaluation qui a été réalisée grâce à un financement du département de la santé de la Nouvelle-Écosse.

Dès que cette évaluation a été terminée, à l'été 2007, elle a été remise au centre de soins continus du département de la santé. En janvier 2008, le directeur général de BIANS, avec l'aide de Dr. Richard Braha, membre de comité consultatif, a formellement présenté le rapport à Keith Menzies, directeur général du centre de soins continus, département de la santé et à son personnel.

BIANS a fait le suivi de cette présentation avec la volonté de rendre ce rapport public. Le département de la santé a répondu à la fois en nous permettant et en nous encourageant de porter le rapport et ses recommandations dans le domaine public. L'évaluation des besoins est disponible sur notre site Web au [www3.ns.sympatico.ca/bians1](http://www3.ns.sympatico.ca/bians1).

En automne et au début de l'hiver 2008, BIANS a rencontré ses membres issus des caucus provinciaux : les conservateurs progressifs (qui étaient alors majoritaires au gouvernement provincial), les libéraux et le NPD. Lors de ces réunions, nous avons expliqué l'état affligeant des soins pour les personnes atteintes de lésions cérébrales acquises et leurs familles et nous avons présenté l'évaluation des besoins. Lors de ces réunions, nous avons également commencé à agir afin d'obtenir une planification appropriée pour une stratégie concernant les lésions cérébrales acquises en Nouvelle-Écosse comme une première étape pour satisfaire les besoins des lésés cérébraux et de leurs familles.

Quelques années avant l'évaluation des besoins, le département de la santé de Nouvelle-Écosse avait développé une stratégie à long terme pour les soins continus pour la province qui stipule qu'à la 4e année les besoins des lésés cérébraux doivent être formulés. Avril 2009 a marqué le début de l'année quatre.

À cet effet, BIANS a demandé une entrevue avec le ministre de la santé, Karen Casey, pour une mise à jour afin de savoir où les choses en étaient. Nous avons été conviés par le ministre pour nous réunir à nouveau avec Keith Menzies,

directeur général de la centre de soins continus. Une réunion s'est tenue au printemps avant l'élection provinciale de juin.

Lors de cette réunion, il a été indiqué que rien n'avait été fait pour commencer à satisfaire les besoins des lésions cérébrales acquises par le département. Cependant, tout ce qui a été exigé était la direction pour commencer le processus. BIANS a indiqué notre croyance qu'une stratégie appropriée pour les lésions cérébrales acquises était la première étape et nous avons offert notre aide pour aider à la développer.

Des semaines après cette réunion, un nouveau gouvernement NPD a été formé. Nous avons demandé une réunion avec le nouveau ministre de la santé Maureen MacDonald afin de discuter de nos préoccupations et sonder l'approche du nouveau gouvernement sur la satisfaction des besoins des personnes atteintes de lésions cérébrales acquises et de leurs familles. Le directeur général de BIANS, Margo Dauphinee, moi-même et le Dr. Braha, gestionnaire de programmes pour les services aux personnes atteintes de lésions cérébrales acquises pour « Capital Health District », avons rencontré le ministre MacDonald en octobre 2009. Une fois de plus, nous avons souligné le besoin d'une stratégie pour les personnes atteintes de lésions cérébrales acquises pour la Nouvelle-Écosse et nous avons offert notre aide pour aider à la développer.

Suite à cette réunion, BIANS croit que le ministre possède une compréhension complète des problèmes et des besoins associés. Il avait manifesté la volonté d'avancer et de consulter BIANS comme cela s'est produit.

Tôt en novembre 2009, BIANS a fait une présentation au comité permanent sur les services communautaires qui est un comité législatif constitué de trois partis, ce qui a permis de souligner de nouveau le besoin de développer une stratégie pour les lésions cérébrales acquises pour la province. C'est la première étape pour commencer à satisfaire convenablement les besoins de milliers de familles de Nouvelle-Écosse qui vivent avec l'impact quotidien des lésions cérébrales.

Nous vous en dirons plus par la suite.

Don Sullivan.

Président, BIANS



*Don Sullivan, Président, BIANS*



# Richard Kinar honoré



*Richard Kinar est le lauréat du Prix Dr Tom Pashby, pour la sécurité dans le milieu des sports.*

Le samedi 14 novembre 2009, Richard Kinar de Vancouver ouest a reçu la sixième récompense du fonds de sécurité du Dr. Tom Pashby à un dîner de présentation au centre communautaire de Vancouver Ouest en Colombie-Britannique. Cette récompense est attribuée à un Canadien qui su apporter une contribution exceptionnelle dans la prévention des blessures catastrophiques (une blessure qui laisse une personne avec une déficience permanente, affectant habituellement les yeux, le cerveau ou la moelle épinière) dans le domaine des sports et des activités de loisirs.

Le Dr. Tom Pashby était un ophtalmologue de Toronto et son fonds concernant la sécurité dans le milieu des sports a été créé en 1989 pour s'assurer que ses idéaux et sa passion pour la sécurité continueraient indéfiniment. Il est mort en 2005 mais le fonds continue son œuvre. Le prix sera affiché au Panthéon des sports du Canada.

M. Kinar est un membre du conseil d'administration de l'Association canadienne des lésés cérébraux et du comité oeuvrant pour le port du casque de ski de la CSA. Il est la sixième personne à recevoir la récompense qui comprend un montant de 10,000\$. Lorsqu'il ne fait pas la promotion de la sécurité sur les pistes de ski, Kinar travaille à la réception de marchandises et il passe son temps libre à promouvoir son message. Il assure aussi la diffusion du documentaire « Wipe Out ». Le film montre les effets économiques et sociaux à long terme des blessures évitables à la tête sur trois skieurs et il est disponible à travers le bureau de l'Association canadienne des lésés cérébraux.

« Richard est très passionné par la protection au niveau de la tête et il est un digne récipiendaire, » déclare le Dr. Pat Bishop, qui préside le comité des normes CSA sur

l'équipement concernant la sécurité et qui a été le premier gagnant de ce prix prestigieux.

« Il a été très influent afin que les normes des casques de ski soient adoptées, » déclare Dr Bishop. « Il a convaincu les politiciens de Colombie-Britannique de fournir les financements nécessaires pour que la CSA développe les normes CSA. »

« L'éducation est la première étape dans la prévention » est la citation du défunt Dr. Tom Pashby qui était le bénévole qui a rassemblé des données sur les dommages aux yeux au niveau du hockey et du racquetball. Il a balisé le chemin pour que les joueurs de hockey portent des casques et des masques. Il a également travaillé inlassablement pour la réduction des dommages au niveau de la moelle épinière et pour la réduction des commotions dans les sports de loisir.

Le Dr. Pat Bishop, kinésologue; le Dr. Karen Johnston, neurochirurgien; et le Dr. Mark Aubry, docteur en médecine sportive et médecin en chef de Hockey Canada étaient les trois premiers récipiendaires. En 2007, Kevin Stubbington, un bénévole de l'Association de Hockey mineur de Windsor, a gagné la récompense pour son idée géniale d'utiliser le signe « STOP » (« Safety Towards Other Players ») au dos des chandails pour inciter un adversaire à réfléchir avant de frapper un autre joueur. L'an dernier, le journaliste Randy Starkman du Toronto Star a été reconnu pour sa contribution dans la sensibilisation du public sur l'existence et les problèmes entourant les blessures catastrophiques dans les sports.

Pour de plus amples informations concernant cette récompense, veuillez visiter le [www.drpushby.ca](http://www.drpushby.ca) ou au [www.biac-aclc.ca](http://www.biac-aclc.ca).